



Site des Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente

Fiche d'identité

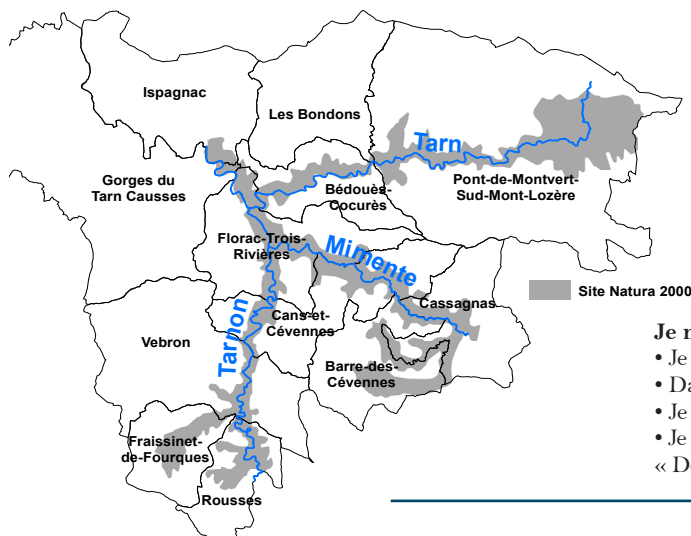
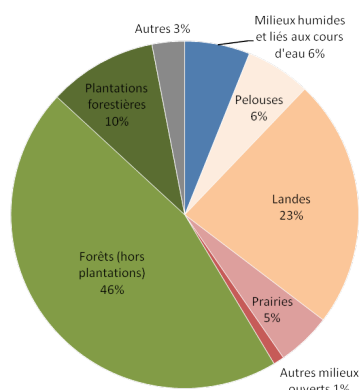
Superficie : 10 514 hectares – 76 kms de cours d'eau principaux et 126 kms d'affluents

Description : Les 3 vallées qui composent le site et dont il porte les noms présentent un éventail de conditions de pente, d'altitude, de géologie et d'hydrographie à l'origine de leurs richesses naturelles.

Espèces remarquables : La Loutre, le Castor, l'Ecrevisse à pattes blanches et la Cordulie à corps fin peuplent les cours d'eau. Le Pique-prune, la Rosalie alpine, le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant sont les hôtes des vieux arbres. Pas moins de 9 espèces de chauves-souris sillonnent les paysages du site en chasse d'insectes et s'abritent dans les cavités d'arbres, les cavités souterraines ou encore les bâtiments.

Principales activités : Agriculture (105 exploitations et 3 812 ha), sylviculture (1 282 ha de forêts publiques et 4 170 ha de forêts privées) et tourisme.

Habitats naturels :



Pour en savoir plus sur le périmètre du site :

Je me rends sur le site <http://natura2000encevennes.n2000.fr/decouvrir-natura-2000-en-cevennes/vallées-du-tarn-du-tarnon-et-de-la-mimente>

• Je clique sur « Agrandir le plan » en haut à droite de la carte

OU

Je me rends sur le site www.geoportail.gouv.fr

- Je saisis l'adresse ou la commune de ma recherche
- Dans le menu « Cartes » en haut à gauche :
- Je sélectionne mon fond de carte (image aérienne, carte IGN, parcelles cadastrales)
- Je sélectionne les périmètres « Sites NATURA 2000 (Directive Habitats) » dans « Données thématiques » → « Développement durable, énergie » → « Espaces protégés ».

Le site Natura 2000 est entré en animation ! Qu'est-ce que ça signifie ?

La **Communauté de communes Gorges Causses Cévennes** s'est portée gestionnaire du site Natura 2000 des vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente au printemps 2018. Pour cette première année d'animation du site, elle a fait appel au bureau d'études Rural Concept pour l'épauler dans ses actions. Ainsi, grâce à des financements de l'Union européenne et de l'Etat, les actions qui ont été identifiées lors de la réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB) sont désormais mises en œuvre sous l'égide du Comité de Pilotage (COPIL). Celui-ci, présidé par Serge Grasset, se réunit une fois par an et rassemble des représentants des collectivités territoriales, des acteurs socioprofessionnels et associatifs et des services de l'état.

Ces actions se déclinent à travers trois grands axes :

La gestion des habitats naturels et des espèces vise à accompagner des pratiques de gestion favorables à la biodiversité du site et à réaliser des actions de restauration sur certains milieux. Cela se fait sur la base du volontariat à travers les contrats Natura 2000 et la charte Natura 2000. L'animateur du site promeut ces outils auprès des acteurs concernés et les accompagne dans les démarches de contractualisation.

L'amélioration des connaissances vise à réaliser des compléments d'inventaire pour préciser l'état des populations d'une espèce sur le site par exemple, ou des suivis afin de connaître l'évolution de certains habitats naturels dans le temps et en fonction de leur gestion.

La sensibilisation auprès des acteurs et usagers du territoire se fait au travers de divers outils de communication et d'animations (événements, interventions en milieu scolaire, sorties nature, ...). L'animateur Natura 2000 a également un rôle de **conseil technique** auprès des porteurs de projets dans le cadre de la démarche d'évaluation des incidences.

Comment puis-je participer à mon échelle ?

Je suis ...

... un(e) **agriculteur(trice)** : je peux contacter l'animateur pour être renseigné et accompagné au sujet des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (engagements sur des pratiques agricoles adaptées sur certains milieux : par exemple l'arrêt de la fertilisation sur certaines prairies) et de la Charte Natura 2000,

... un(e) **propriétaire forestier** : je peux contacter l'animateur pour être renseigné et accompagné au sujet des Contrats forestiers (engagements sur des pratiques de gestion forestières : par exemple la mise en place d'îlots de sénescence) et de la Charte Natura 2000,

... un(e) **propriétaire (particulier ou collectivité)** : je peux contacter l'animateur pour être renseigné et accompagné au sujet des Contrats ni-agricole ni-forestier (restauration d'une pelouse naturelle embroussaillée par des travaux de réouverture par exemple) et de la Charte Natura 2000,

... un(e) porteur(euse) de projet : l'animateur peut me renseigner et m'accompagner dans la démarche d'évaluation des incidences Natura 2000,

... une **association, une école** : je peux solliciter l'animateur pour organiser une animation de découverte et de sensibilisation aux enjeux du site (intervention en classe, en salle, balade nature,...),

... un(e) **habitant(e), visiteur(euse), usager(e) du site** : je peux demander à m'abonner à la lettre d'information pour suivre les actualités de l'animation du site, je peux participer aux événements et animations qui seront organisés sur le site,

... un(e) **élu(e)** : je peux représenter ma collectivité/structure invitée au Comité de Pilotage du site afin de suivre et participer à la vie du site.

les prochains rendez-vous du site :



Une Conf'apéro le mardi 26 mars 2019 à 18h à Supagro Florac (salle Mont Lozère) (cycle «Les mardis à Supagro») pour venir en apprendre davantage sur le Pique-prune, ce coléoptère vivant dans les cavités des vieux arbres et dont la larve se nourrit exclusivement de bois mort.

Il se pourrait que l'on vous révèle entre autres d'où il tient son nom et même que l'on vous apprenne à détecter sa présence à l'aide de vos cinq sens ! Un temps d'échange convivial autour d'un verre et de toutes vos questions (sur le Pique-prune, les vieux arbres et leur gestion, la démarche Natura 2000, ...) suivra la présentation.

Animée par Marion Boutin (animatrice Natura 2000) et Sandrine Descaves (technicienne forêt au Parc national des Cévennes).

Gratuit et ouvert à tous !

Le Comité de Pilotage du site Natura 2000 se réunira pour la seconde fois à Florac le **mardi 26 mars 2019**. Au programme : bilan de la première année d'animation et programmation des actions à venir.

Une exposition sur les sites Natura 2000 en Lozère est en cours d'élaboration. Ce projet est coordonné par le Réel 48 et porté par tous les animateurs Natura 2000 du département. Son originalité : ce sont les enfants des classes participantes, réparties sur l'ensemble des sites Natura 2000 du département, qui partent à la découverte de leur site et remplissent des « carnets de voyages » dont les contenus alimenteront l'exposition. Inauguration de l'exposition prévue pour la **fin 2019**... une affaire à suivre !

Contact :

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes
Marie-Amélie PÉAN
04 66 47 15 99

<http://natura2000encevennes.n2000.fr/decouvrir-natura-2000-en-cevennes/vallees-du-tarn-du-tarnon-et-de-la-mimente>

